



L'arboretum
Créé en 1975, l'arboretum des Hauts Vents présente en libre accès plus de cent espèces d'arbres et d'arbustes. Aménagé par l'Office National des Forêts, un sentier permet de sillonner à travers des espèces locales, des feuillus et des résineux du monde entier.



Le lac du Gast
A la suite de la sécheresse de 1976 et afin de réguler les besoins en eau, le barrage du Gast est construit en 1987. Cette réserve d'eau potable, située à 2 kilomètres de la source de la Siègne s'étend sur 66 hectares et contient une capacité de retenue de 2 450 000 m³. Environ 16 000 m³ d'eau sont prélevés tout les jours pour répondre à la demande en eau potable en aval du barrage.



Le linteau de porte
Au milieu du XIX^e siècle, un tiers des habitants du Gast vit du gruit. Dans les années 1930, près de 150 ouvriers travaillaient en carrière pour servir à la réalisation notamment de forgeron. L'inscription de graves indique le nom des propriétaires, Jean-Baptiste Nel et Anne-Françoise Eude, la date des travaux, 1852, et leur profession.



La chapelle des Nouettes
Haut lieu de la chouannerie dans le Bocage Virois, cette chapelle fut érigée en hommage à Pierre Lesage qui a hébergé et caché des cures réfractaires à l'époque tourmentée de la Révolution. Juste en dessous, une source « miraculeuse » dédiée à Sainte-Claire voit chaque année des pèlerinages, le plus souvent le jeudi de l'Ascension. En continuant le chemin sur un peu plus de 1 kilomètre, découvrez le musée du gruit, à Saint-Michel-de-Montjoie.



La Croix de l'Audidière
Cette croix a été érigée en 1767 par Jacques Lemoine, marchand forain, sur un des principaux axes de communication autrefois. A cette époque, les hommes se faisaient colporteurs et partaient dans les provinces voisines, voire jusqu'à Paris pour y vendre des tissus, des couverts et raccommodaient la vaisselle et effectuaient de l'étamage.



La Croix de la Gendrie
Cette croix est une croix dite de chemin ou de carrefour, typique du XVII^e siècle. Elle a été commandée par un marchand-fermant en 1693. Les croisillons de la croix, d'un beau dessin, sont amortis par des cabochons qui ressemblent à des bonnets à quatre pans que l'on voit couramment sur les poteaux de départ des escaliers en bois de l'époque.



Ça vaut le détour

Entre bois et forêt



Entre bois et forêt

Informations pratiques

Locations de vélos

Cycles du Bocage – Vaudry / Vire
30 route de Condé sur Noireau 14500 VAUDRY
Tél. +33(0)2 31 67 99 04
Mail : cyclesdubocage@orange.fr
Vente, réparation, accessoires, vêtements, diététique alimentaire. Location VTT ou VTC : demi-journée 5 €, journée 9 €, WE 15 €, semaine 55 €.

Adresse utile

Point Info 14 - Saint-Sever (infos touristiques)
9 place Albert Lebrun 14380 SAINT-SEVER
Tél. +33(0)2 31 09 27 76
Mail : pi14.saintsever@hotmail.fr

ONF Unité territoriale de Saint-Lô
19 route de Coutances 50180 AGNEAUX
Tél. +33(0)2 33 05 11 11



Fiche de satisfaction

Votre avis nous intéresse... Pour un problème d'entretien de chemin, une absence de balisage ou pour donner un commentaire sur le(s) circuit(s) en général, télécharger la fiche de satisfaction et transmettez-nous vos remarques sur : www.calvados-tourisme.com (rubrique bouger/vélo)



Pour + d'infos

OFFICE DE TOURISME DU BOCAGE NORMAND
« Square de la Résistance »
14500 VIRE
Tél. +33 (0)2 31 66 28 50
www.bocage-normand.com

Numéros utiles

Météo

32 50

En cas d'urgence

112 | secours à partir d'un portable

15 | samu

18 | pompiers



Espace VTT-FFC « les Chemins du Bocage Virois »

Entre bois et forêt

Pratiques autorisées

circuit

16

24,2 km
1 h 45

Parcours difficile
514 m de dénivelé



Calvados
Un amour de Normandie

Calvados Tourisme
8 rue Renoir
14054 Caen cedex 4
Tél. +33 (0)2 31 27 90 30
Fax : +33 (0)2 31 27 90 35
tourisme@calvados.fr

www.calvados-tourisme.com

Départ de Saint-Sever-Calvados

Balisage	
difficulté	16 Difficile
bonne direction	
fausse route	
prudence ralentir	
double sens	



Pas à pas

D Du parking, prendre la route à droite, longer la digue et avant le parking, tourner à droite. Au calvaire, prendre le chemin à droite, traverser le ruisseau et au croisement de chemins prendre celui de gauche. Continuer sur ce chemin qui effectue une courbe à droite en laissant les laies à gauche.

1 Après avoir bifurqué à droite, le chemin effectue une courbe à gauche. Laisser rapidement un chemin visible sur la droite et continuer tout droit jusqu'à la route forestière. Tourner à gauche, laisser sur la gauche une autre route forestière et prendre sur la droite un petit chemin peu visible après deux laies sur la droite. Prendre ensuite à droite et tourner sur le premier chemin à gauche sur la *Tranchée de la Maison de Sienna*. Traverser une route, puis continuer toujours tout droit jusqu'à la sortie de la forêt.

Traverser le ruisseau et poursuivre le chemin jusqu'à la *Gendrie*. Ici, prendre à gauche puis à droite au calvaire. Sur cette petite route, prendre le premier chemin à gauche, traverser une petite route, et continuer toujours tout droit jusqu'à une autre petite route.



3 Ici, tourner deux fois à droite puis au hameau *le Hérisson* bifurquer de nouveau à droite. A la sortie de ce chemin, prendre la route en face qui se poursuit par un chemin. Traverser une petite route et prendre à droite à la croisée de la Route Départementale et poursuivre cette route jusqu'à la *Tulière*.

4 A la sortie de ce hameau, prendre le chemin à gauche, puis en haut la route à droite. Continuer cette voie et prendre en face au carrefour suivant et tourner à droite vers la *Gerberie*. Continuer par un chemin qui bifurque deux fois par la droite pour atteindre la Route Départementale 302. Ici, tourner à droite, laisser un chemin sur la droite et continuer jusqu'au hameau de *la Clos*.

5 A la sortie de ce hameau et avant un virage à droite, prendre le chemin à gauche qui descend vers les bords du lac du Gast. Rejoindre le parking du barrage par la gauche et descendre à travers le verger pour reprendre un chemin en contrebas qui remonte en forêt. Après avoir laissé un chemin sur la gauche, atteindre un croisement de chemins.

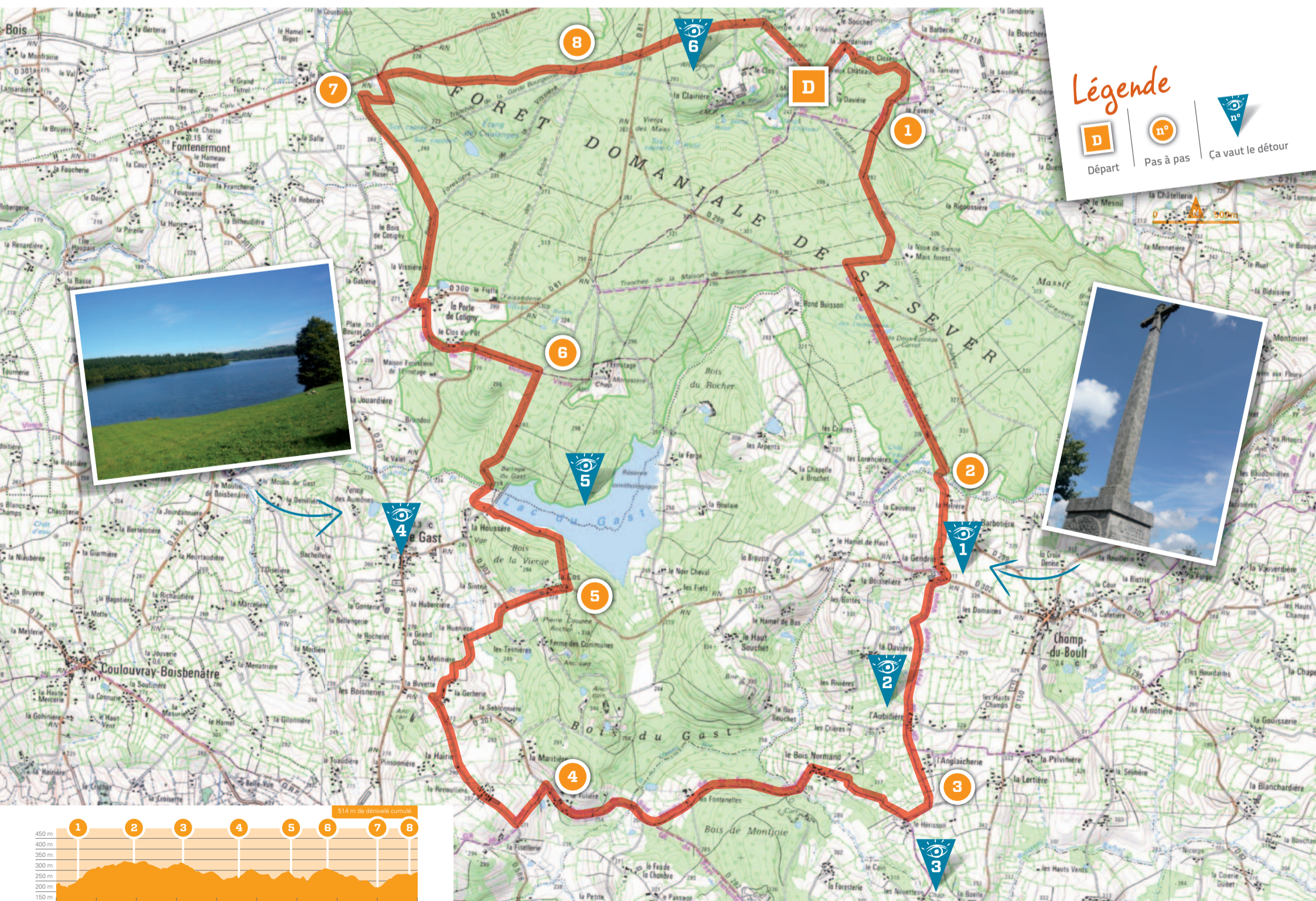


6 Tourner à gauche, traverser une route, puis tourner à gauche au carrefour suivant. Là, suivre pendant 100 mètres et prendre à droite un chemin qui pénètre dans la forêt. Suivre cette route forestière pendant 500 mètres et tourner à gauche dans un chemin qui permet de rejoindre la lisière de forêt. Continuer toujours tout droit en laissant un chemin sur la droite.

Prendre à droite, puis descendre le chemin à gauche. Traverser un ruisseau et remonter à droite un chemin juste avant la Route Saint-Sever / Villedieu. Continuer ce chemin toujours tout droit jusqu'au parking de la *Garde Bourgeoise*.



7 Rejoindre la route et traverser la Route Départementale 81 pour prendre le chemin en face. Continuer tout droit et prendre la petite route en face vers la *Vierge à la Vilaine*. Contourner le carrefour par la droite en empruntant une partie du parcours de santé et prendre la route à droite en direction du point de départ.



Légende
 D | Pas à pas | Ça vaut le détour